

## Cérémonie des vœux du 18 janvier 2019

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre présence et vous souhaite la bienvenue.

J'excuse bien volontiers toutes les personnes et personnalités qui pour diverses raisons n'ont pu répondre à notre invitation.

Lors des vœux 2018, j'évoquais les difficultés auxquelles nos collectivités étaient confrontées en raison des réformes inadaptées et incessantes ainsi que la prolifération de lois et règles qui créent sans cesse de nouvelles obligations sans pour autant nous en donner les moyens notamment financiers. De cet Etat qui ne cesse de s'éloigner des françaises et français en imposant le regroupement des collectivités tout en amputant sans cesse les compétences des communes. Il en est de même pour le climat social qui se détériore année après année, en raison des difficultés de vie pour beaucoup d'entre nous et notamment dans le monde rural tel que notre département suite à des pertes d'activités notamment dans l'industrie et des nombreuses taxes. Bien d'autres carences s'accroissent également au niveau des services et du monde médical en première ligne avec le fameux numérisé clausus qui a restreint l'accès à ces professions.

Le mouvement des gilets jaunes est l'expression de ces malaises qui secouent la société française et des réponses inappropriées des gouvernements successifs. L'Association des Maires Ruraux de France a proposé de mettre à disposition dans chaque mairie un cahier de doléances qui permet à toutes les personnes de s'exprimer. En tant que président des Maires Ruraux des Ardennes et après concertation avec mes homologues des deux autres associations, il a été décidé de proposer à chaque commune des Ardennes des fiches « d'expression/ proposition ». N'hésitez pas à vous exprimer aux heures d'ouverture de notre mairie ou par mail, vos réponses seront transférées par nos trois associations à Monsieur le Préfet ainsi qu'à nos députés et sénateurs qui sont les législateurs. Nous réfléchissons également à la tenue de débats.

Au niveau national le sordide attentat de Strasbourg a contraint les autorités à renforcer le degré de vigilance afin de mieux nous protéger.

Pour notre commune deux événements importants ont marqué cette année 2018.

Le premier d'ordre politique car nous avons eu l'honneur d'accueillir le 26 avril par une visite surprise le Premier Ministre accompagné de la Ministre de la cohésion territoriale, sur proposition de Monsieur le Préfet, pour un débat dans notre salle des sports en présence des services de l'Etat ainsi que de nombreux élus locaux et nationaux. Les échanges que je qualifie de fructueux ont évoqués des problématiques de notre société et de son fonctionnement, reprises d'ailleurs par le mouvement dit des gilets jaunes.

Le deuxième, d'ordre climatique, en raison de fortes précipitations pluvieuses le 11 juin, qui a occasionné de nombreux dégâts dans plusieurs propriétés d'où notre demande de catastrophe naturelle qui a été accordée afin d'aider les sinistrés dans leurs démarches d'indemnisation.

A l'occasion des vœux 2018, j'évoquais également les travaux programmés et terminés ce jour. Que ce soit l'aménagement des deux tranches des rues de Sedan et du Maréchal Foch entre le chemin de la station d'épuration jusqu'au pont du canal à Glaire et nous y avons ajouté une section rue de Bellevue du carrefour avec la rue du Maréchal Foch à la rue Pierre Lavoisier en raison des travaux d'enfouissement des réseaux et de l'aménagement près de l'abri bus pour un coût total de 1 300 000 euros T.T.C. (nous avons bénéficié d'une subvention de l'Etat de 194 000 euros). Il en est de même pour la réalisation d'une M.A.M. (Maison d'Assistantes Maternelles) pour un montant total de 64 000 euros T.T.C. ainsi que la restauration des décors pariétaux et d'électricité de l'église de Glaire pour une somme de 51 000 euros T.T.C..

Nous avons également effectué la réfection complète de la salle dite du Lavoir pour un montant à l'entreprise de 9 500 euros T.T.C. (chaudière et réseau de radiateurs) et en régie par notre personnel communal (peinture, carrelage...) à hauteur de 3 600 euros T.T.C., soit un total de 13 100 euros T.T.C..

Quant aux travaux de construction d'un parking, d'une cour et d'une salle de classe, ils sont en cours de réalisation et nous avons réglé en 2018 un montant de 137 000 euros T.T.C..

**Cette année** nous terminerons ce chantier qui permet ainsi de regrouper les trois classes sur un même site. Dès l'ouverture de cette nouvelle classe, pour des raisons liées à la sécurité des enfants et usagers, la rue Pierre Lavoisier sera en sens unique de la rue de Bellevue vers la Résidence l'Avenir.

La toiture de l'ancienne grange de l'ex ferme de la famille Brunson est en très mauvais état, ce qui fragilise la charpente. Nous effectuerons donc cette réfection devenue urgente. Quant à l'entretien des voiries, un bilan sera effectué en fin de période hivernale.

Des travaux sont envisagés dans la maison des associations et la salle polyvalente notamment concernant le chauffage et l'amélioration de l'acoustique. Sans oublier des aménagements et le renforcement de la sécurité sur l'ensemble du territoire communal ainsi que dans nos bâtiments.

A Iges, suite à la demande de plusieurs familles, nous matérialiserons une sente piétonne où les véhicules et engins ne devront plus stationner. S'il est vrai que la voirie est en bon état, en raison de la vitesse élevée de quelques usagers, il convient de sécuriser le déplacement des piétons.

Quant au monde associatif, je note avec satisfaction que suite au départ de deux présidents des successeurs ont pris la relève. Il s'agit pour le tennis de table de Madame CHEMIN Valérie et pour Savoir et Détente de Madame KOPKA Claudine qui prennent le relais de Messieurs DUSSART Daniel et DEBRAS Didier.

Je vous demande également de faire un bon accueil aux deux agents recenseurs qui sont Madame POHIER Régine et Monsieur NENNIG Benoit.

Je tiens à remercier ce jour toutes les personnes qui ont œuvré bénévolement pour la commune sans oublier le personnel communal qui a fait preuve de disponibilité et de professionnalisme en s'impliquant dans la vie communale aux côtés de la municipalité, des clubs ainsi que des associations notamment durant les week-ends et jours fériés.

Je remercie également les membres du conseil municipal en raison de leur participation et leur dévouement pour faire aboutir tous nos projets.

En espérant ne pas vous avoir lassé par un trop long discours, il ne me reste plus, comme il se doit qu'à vous souhaiter à toutes et à tous une excellente année 2019 dans tous les domaines de votre vie ainsi qu'aux membres de vos familles. Que cette année 2019 vous apporte bonheur, santé et prospérité.